

PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL n° 70 du 24 septembre 2018

Le Recueil des Actes Administratifs sous sa forme intégrale est consultable en Préfecture, dans les Sous-Préfectures, ainsi que sur le site Internet de la Préfecture (www.pas-de-calais.gouv.fr)

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS	2
Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial	2
Arrêté n°2018-10-27 portant délégation de signature à M Nicolas HONORE, sous-préfet de Béthune à l'effet signer la convention action coeur de ville Béthune-Beuvry	de

PRÉFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Arrêté n°2018-10-27 portant délégation de signature à M Nicolas HONORE, sous-préfet de Béthune à l'effet de signer la convention action coeur de ville Béthune-Beuvry

Par arrêté du 24 septembre 2018

ARRÊTE

Article 1er : Délégation est donnée à M.Nicolas HONORE, sous-préfet de Béthune, à l'effet de signer le document suivant :

La convention cadre « action coeur de ville Béthune-Beuvry »;

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, le sous-préfet de Béthune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture ;

signé Le Préfet, Fabien Sudry